



Parti vert libéral suisse

## Communiqué de presse

Sujet	Elargissement de la direction du parti et paroles
Renseignements	Martin Bäumle, Président, Tél +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Boîte postale 367, 3000 Berne 7 Tél. +41 31 322 60 57, E-mail <a href="mailto:suisse@vertliberaux.ch">suisse@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vertliberaux.ch">www.vertliberaux.ch</a>
Date	3 novembre 2012

Les Vert'libéraux élargissent leur direction et soutiennent la loi sur les épizooties ainsi que la loi sur l'aménagement du territoire

**Lors de leur assemblée des délégués, les Vert'libéraux se sont prononcés en faveur d'une nouvelle présidence de Martin Bäumle. L'élection du Genevois Laurent Seydoux marque la volonté d'une présence accrue du parti en Suisse romande. De plus, la présidence du parti sera désormais soutenue par un comité directeur. Lors de l'assemblée des délégués, les Vert'libéraux se sont également prononcés en faveur de la loi sur les épizooties ainsi que pour la loi sur l'aménagement du territoire, qui feront prochainement l'objet de votations fédérales.**

Lors de leur assemblée, les délégués des Vert'libéraux ont confirmé la présidence de Martin Bäumle, qui sera désormais soutenu par Laurent Seydoux (GE), nouveau vice-président du parti. Laurent Seydoux se chargera avant tout de renforcer la présidence du parti en Suisse romande. En plus de la tête du parti et de la présidence du groupe parlementaire, le nouveau comité directeur du pvl suisse est composé des Conseillères nationales Kathrin Bertschy (BE) et Margrit Kessler (SG) ainsi que d'Andreas Mahler (président pvl AG) et de Hector Herzig (président pvl BL). Enfin, les Vert'libéraux ont formellement accueilli les nouvelles sections cantonales de Schwyz et de Neuchâtel.

### **Oui à la loi sur les épizooties et à la loi sur l'aménagement du territoire**

Avec 120 Oui, 6 Non et 9 abstentions, les Vert'libéraux se sont prononcés en faveur de la modification de la loi sur les épizooties qui fera l'objet d'une votation fédérale le 25 novembre 2012. Cette modification permettra de mettre en œuvre plus efficacement la prévention et les mesures liées aux épizooties. De plus, les Vert'libéraux se réjouissent du fait que la modification confirme la responsabilité des cantons en matière d'exécution de la loi sur les épizooties et que les détenteurs d'animaux soient inclus dans les processus de décision.

Avec 131 Oui, 3 Non et 1 abstentions, les Vert'libéraux se sont également prononcés en faveur de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire. La nouvelle loi sur le territoire et la contribution de plus-value dont les cantons devront désormais tenir compte représentera une contribution précieuse contre le mitage du territoire suisse et figure parmi les domaines-clé des Vert'libéraux.